

Article 31 du Règlement

[Français]

LE COUP D'ÉTAT EN HAÏTI

M. Jean-Pierre Hogue (Outremont): Monsieur le Président, je veux, au nom des députés du caucus de Montréal, et considérant la situation exceptionnelle, les nommer: M. Pierre Cadieux, M. Gilbert Chartrand, M. Jean Corbeil, M^{me} Marie Gibeau, M. Pierre Hogue, M^{me} Carole Jacques, M. Allan Koury, M. Robert Layton, M^{me} Nicole Roy-Arcelin et M. Gerry Weiner, et vous remercie, monsieur le Président, de nous permettre de dénoncer la situation intolérable qui prévaut en Haïti. Et, tout en réitérant notre support à notre premier ministre, M. Mulroney, qui a pris position au nom du gouvernement du Canada, offrir notre appui et nos prières à tous nos concitoyens et concitoyennes d'origine haïtienne ainsi qu'au peuple d'Haïti tout entier.

* * *

[Traduction]

LA JUSTICE

Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, la famille DeVilliers de Burlington, en Ontario, dont la fille Nina a été enlevée et assassinée en août, demande au gouvernement de modifier le Code criminel, la Loi sur la réforme du cautionnement de 1972 et la Loi sur la libération conditionnelle des détenus.

À la suite de la formidable réaction populaire en faveur du renforcement du système de justice pénale, on a préparé une pétition dont environ 1 000 copies ont déjà été distribuées dans tout le pays. Cette pétition a été envoyée à tous les députés pour qu'ils la fassent circuler dans leurs circonscriptions, s'ils le désirent.

C'en est une qui n'a rien à voir avec les opinions politiques de chacun. Elle concerne les gens. J'exhorte tous les députés à appuyer la famille DeVilliers, toutes les victimes de délits d'agression et tous les Canadiens qui demandent la révision complète du code criminel, en faisant circuler cette pétition et en montrant au gouvernement que le statu quo n'est plus acceptable.

* * *

[Français]

LE RESPECT DES DROITS DU PEUPLE HAÏTIEN

Mme Carole Jacques (Mercier): Monsieur le Président, je voudrais féliciter notre gouvernement pour sa

prise de position afin de faire respecter les droits fondamentaux du peuple haïtien et en prenant les mesures nécessaires pour contribuer au rétablissement du gouvernement légitime, démocratiquement élu et son président Jean-Bertrand Aristide.

Félicitations à nos ministres des Affaires extérieures et des Relations extérieures d'avoir suspendu notre aide bilatérale de 15 millions.

[Note de l'éditeur: La députée s'exprime en créole.]

* * *

[Traduction]

LE GOUVERNEMENT DU CANADA

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, d'après les journaux d'hier, le gouvernement projette de s'adresser aux Canadiens les plus intelligents pour leur demander ce qu'il doit faire. Ainsi, il nous rappelle qu'il n'est pas d'idées à lui. Bien plus, il ne sait pas comment diriger les affaires du pays.

En conséquence, les Canadiens en ont assez de ce gouvernement, d'autant plus que ces idiots de conservateurs ont décidé de demander aux Canadiens les plus intelligents de leur dire ce qu'ils doivent faire.

C'est ahurissant, monsieur le Président. Remarquez, j'ai ma propre opinion sur ce que le gouvernement devrait faire et les Canadiens devraient se joindre à moi dans le même état d'esprit pour lui dire: «Démissionnez. Cela ne nous chagrinerait pas.»

* * *

LES RELATIONS DE TRAVAIL

M. Brian O'Kurley (Elk Island): Monsieur le Président, les relations ouvrières sont un facteur important qui influe sur la compétitivité du Canada dans l'économie mondiale.

La majorité des Canadiens sains d'esprit vous diront que pour être concurrentiels, les gouvernements et l'industrie doivent d'abord être efficaces. Et l'efficacité ne s'atteint qu'avec le concours des travailleurs et de la direction, dans le secteur public comme dans le secteur privé. Ce qu'il faut maintenant c'est un nouveau rapport où les travailleurs et la direction partagent la responsabilité et la prise de décisions.